

Plan de Continuité et de Reprise d'Activités (PCRA)

Version actualisée le 02 05 2020

Le Plan de Continuité et de Reprise d'Activités du Groupe Novallia a pour but de permettre au groupe Novallia de fonctionner en cas de crise majeure, quitte à ce que ce soit en « mode dégradé ».

Ce plan permet d'anticiper et de gérer un événement qui perturbe gravement l'organisation normale de l'entreprise et de mettre en place des stratégies pour limiter les différents impacts sur les collaborateurs, les clients, et sur l'activité économique de la société.

Il est actualisé en permanence, et tout particulièrement suite aux nouvelles annonces des gouvernements concernés et publications de décrets ou arrêtés.

De plus, Novallia a mis en place une veille réglementaire spécifique sur la pandémie actuelle et a mis en ligne pour les clients de NV Site tous les textes réglementaires correspondants.

Le PCA 03 2020 a été mis en vigueur pour

- informer toutes les parties prenantes des prestations et applications restant à disposition
- donner les règles essentielles de comportement et d'actions aux collaborateurs
- continuer à accompagner nos clients dans le respect des règles de confinement

Sa première version date du 27 03 2020. Elle a été actualisée le 02 05 2020 pour tenir compte des évolutions des 5 dernières semaines.

Sommaire

SITUATION	2
COMMUNICATION	3
ACTIVITÉS MARKETING ET COMMERCIALES	4
Activités commerciales	4
Activités Marketing	4
DISPONIBILITÉS DES PRODUITS ET PRESTATIONS	5
Application NV Site et bases de données	5
Services, prestations et Options reliés à NV Site	6
Prestations de Conseil QHSE	7
Prestations de Formation QHSE	8
Prestation d'Assistance sur Site	8
INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS DE NOVALLIA	9
En général	9
Instructions spécifiques sur les déplacements (FR)	9
Matériel de base et règles d'hygiène corporelle (FR et CH)	10
Lavages des mains	10
Self Check	10

1. SITUATION

	Confinement	Durée annoncée	Télétravail	Possibilité de déplacement des ingénieurs
En général (tous pays)				Demander au préalable de toute intervention sur site clients les consignes à respecter
Suisse	réduit	Déconfinement en trois étapes, la première débutant le 27 04 2020	Oui, en principe 100% sauf déplacements nécessaires sur les sites des clients	Oui, en respectant les règles de Novallia et celles imposées par les clients.
France	oui	Déconfinement par étapes à partir du 11 05 2020. La France est officiellement en état d'urgence sanitaire pour deux mois (jusqu'au 24/05)	Oui, 100% sauf à partir du 11 05, déplacements nécessaires sur les sites des clients	Non jusqu'au 11 mai, puis, sur demande des clients, en respectant les règles de Novallia et celles imposées par les clients
Tunisie	oui	Phase 1 de déconfinement jusqu'au 24 05. Puis Phase 2	Oui, 100% jusqu'au 24 05 puis retour dans les bureaux le 25 05	Non jusqu'au 25 mai, puis, sur demande des clients, en respectant les règles de Novallia et celles imposées par les client
Maroc	oui	Non déterminé	Oui, 100%	Non

La situation est suivie au jour le jour en relevant les statistiques consolidées suivantes pour la zone France + Maroc + Suisse + Tunisie avec pour chaque donnée le delta par rapport au jour précédent :

- Nombre de cas déclarés
- Nombre de nouveaux cas
- Nombre de décès
- Nombre de cas dits "actifs"
- Nombre de cas critiques

Ce suivi peut être obtenu en ligne sur simple demande par mail à contact@novallia.fr.

2. COMMUNICATION

	Fonctionnement normal	Adaptation
Site Internet groupe-novallia.com	oui	PCA/PRA (dernière version) disponible en téléchargement dès la page d'accueil Nouvelles rubriques : - les infos réglementaires liées aux Covid 19 - conseils pour un confinement serein Nouvelles actualités
Site Internet gqc-novallia.com	oui	
Mails	oui	
Téléphones fixes		Lignes en principe déviées, préférer les communications mail, à défaut utiliser les numéros de portable des collaborateurs
Téléphones portables	oui	préférer les communications mail
Conférences via Internet	oui	Préférer Microsoft Teams
Système d'Information Interne (Google Drive)	oui	Copie de sauvegarde une fois par semaine
Whatsapp	oui	Tous les collaborateurs ont un numéro

3. ACTIVITÉS MARKETING ET COMMERCIALES

3.1. Activités commerciales

	Fonctionnement normal	Adaptation
Demandes de renseignements sur les Produits et Prestations	oui	préférer les communications mail
Écrire et envoyer des Propositions Techniques et Financières ou des révisions	oui	
Demander des accès aux Versions DEMO des Applications web	oui	
Réponses aux Appels d'Offres	oui	
Visites commerciales		CH : Oui, dans le respect des prescriptions décrites ci-après FR/TN/MA/SN : Uniquement réunions commerciales par téléphone ou téléconférence

3.2. Activités Marketing

	Fonctionnement normal	Adaptation
Mise à jour en continu des Sites Internet	oui	
Newsletters	oui	
Réseaux sociaux	oui	
Participation aux Salons professionnels		Suspendus jusqu'à nouvel ordre
Outils de communication (plaquettes, fiches techniques, etc.)	oui	Téléchargeables sur les sites Internet
Référencements payants		De manière sélective
Événements organisés par Novallia		Suspendus jusqu'à nouvel ordre
Partenariats commerciaux	oui (partenariats signés)	Nouveaux partenariats sur une base restreinte
Publicité, annonces, campagnes (sauf Google Ads)		Suspendus jusqu'à nouvel ordre

4. DISPONIBILITÉS DES PRODUITS ET PRESTATIONS

4.1. Application NV Site et bases de données

	Fonctionnement normal	Adaptation
Mise à disposition de l'Outil NV SITE	oui	disponibilité assurée dans le cadre des SLA
Hébergement sécurisé	oui	
Maintenance applicative	oui	
Maintenance évolutive		Certains projets sont décalés dans le temps
Accès illimité à la Base générale des textes réglementaires dans les Thèmes choisis par le Client	oui	
Alimentation en continu des modifications réglementaires de chacun des Sites clients ("Base personnalisée" et "Nouveautés")	oui	
Mise à disposition des modules "Evaluations de conformité", "Plan d'actions" et "Rapports"	oui	
Assistance réglementaire en ligne illimitée	oui	
Formations sur les fonctionnalités de NV Site		Uniquement à distance

4.2. Services, prestations et Options reliés à NV Site

	Fonctionnement normal	Adaptation
Etat initial	CH : oui FR : à partir du 11 05 sous conditions MA/TN/SN : non	FR : Si possible à distance via Questionnaire et entretien téléphonique
Mise en ligne des textes applicables	oui	
Option 1a : Reprise des données existantes	oui	
Option 1b : Mise en forme des exigences locales et autres exigences	oui	
Option 2 : Mise à disposition de grilles d'audit simplifiées	oui	
Option 3 : Assistance à l'évaluation de Conformité	CH : oui FR : à partir du 11 05 sous conditions MA/TN/SN : non	Exigences documentaires et organisationnelles Possibles partout à distance Exigences opérationnelles CH : dès le 27 04 2020 FR : dès le 11 05 2020 MA/TN/SN : non (seront évaluées lors d'une intervention ultérieure sur site)
Option 4 : Bulletin de veille personnalisé	oui	
Option 5: Conférence téléphonique personnalisée trimestrielle	oui	
Option 6 : Mise à jour et validation annuelle sur site		CH : Service rétabli dès le 27 04 2020 FR : Service rétabli dès le 11 05 2020
Option 7 : Mise à jour triennale des évaluations de conformité		Voir Option 3
Option 8 : Rôles additionnels (Utilisateur Principal et Administrateur		Formation à distance

4.3. Prestations de Conseil QHSE

en Environnement <ul style="list-style-type: none"> › Diag. réglementaire environnemental › Mise en conformité des rejets aqueux › Maîtrise des flux aqueux › Plan de gestion de solvants › Analyse environnementale › Gestion des déchets 	en Hygiène & Sécurité <ul style="list-style-type: none"> › Diagnostic Sécurité › Diagnostic culture sécurité › Risques chimiques › Risques professionnels 	en Risques Industriels <ul style="list-style-type: none"> › ATEX › Gestion de crise & situations d'urgence › Transport de marchandises dangereuses & ADR › Risques ionisants › Plan d'Opération Interne
en Systèmes de management <ul style="list-style-type: none"> › ISO 14001 › ISO 9001 › ISO 50001 › ISO 45001 › ISO 22000 › MASE 	en Audit Sûreté et ERP Protections des bâtiments, installations et stockage, risques naturels, sécurité des visiteurs Assistance sur site Mise à disposition d'un ingénieur sur vos sites (régie)	pour les Dossiers réglementaires <ul style="list-style-type: none"> › Dossiers réglementaire ICPE & IED › Études d'impact › Études de danger › Études de dépollution

Conseil, Accompagnement, Etudes, Audits	Fonctionnement normal	Adaptation
Interventions sur site	Reprise progressive et conditionnelle	CH : dès le 27 04 2020 FR : dès le 11 05 2020 Selon les modalités décrites au chapitre 5 MA/TN/SN : non
Etudes et rapports	oui	
Présentation des conclusions		CH : dès le 27 04 2020 FR : dès le 11 05 2020 Toujours possible à distance
Assistance technique ADR	oui	CH : dès le 27 04 2020 FR : dès le 11 05 2020 Mail et téléphone recommandés

4.4. Prestations de Formation QHSE

Formations	Fonctionnement normal	Adaptation
Présentielle	Reprise progressive et conditionnelle	CH : Oui depuis le 02 05 2020 FR : Redémarrage des formations présentielle le 01/06/2020 Selon les modalités décrites au chapitre 5
À distance	oui	
Modules de e learning ADR	oui	

4.5. Prestation d'Assistance sur Site

Assistance sur Site	Fonctionnement normal	Adaptation
Jours de présence sur site	non	
Assistance à distance	oui	Skype, téléphone

5. INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS DE NOVALLIA

Ces Instructions représentent le minimum à respecter par le Collaborateur de Novallia.

Les instructions plus contraignantes du Site prévalent en tous les cas

Le référent COVID-19 de Novallia est Dorothée MICHAUX.

1. En général

- a. En principe : Télétravail à 100%
- b. Disponibilité mail et téléphone 09h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
- c. Strict respect des consignes sanitaires gouvernementales
- d. Déplacement hors domicile en fonction de ces dernières
- e. Contact mail/téléphone régulier entre les collaborateurs
- f. Contact mail/téléphone régulier avec les clients
- g. TOUJOURS GARDER SES DISTANCES (2 m en Suisse, 1 m en France)
- h. Ne pas serrer la main

2. Instructions spécifiques sur les déplacements (FR)

a. Mesures générales

- i. Aucun déplacement en cas de symptôme (en particulier toux, température, perte d'odorat et/ou du goût - voir le self-check en fin de document), y compris de symptôme de personnes avec qui vous avez été en contact
- ii. Autorisation écrite de l'employeur ("justificatif de déplacement professionnel")
- iii. Envoi d'un mail au client a minima 1 semaine avant l'intervention pour s'informer des mesures spécifiques à respecter et s'assurer de leur conformité avec nos règles. En référer au référent Covid en cas d'incertitudes
- iv. Demander au client de vous faire parvenir au préalable de l'intervention les documents nécessaires à la mission afin d'éviter leur consultation sur place
- v. Désinfecter régulièrement son matériel (ordinateur, téléphone....)
- vi. Ne pas utiliser le matériel commun et les machines à café ou autres distributeurs chez les clients
- vii. En rentrant au domicile, prendre une douche et laver les vêtements

b. Déplacement chez le client

- i. Trajet direct Domicile - Client - Domicile
- ii. Éviter les transports en commun jusqu'au 15 06 2020, préférer la voiture personnelle ou la voiture de location
- iii. Utiliser des lingettes pour nettoyer les surfaces contact lors de la prise de la voiture, ainsi que les clés
- iv. Aérer l'habitacle
- v. Eviter le transport de plus de deux personnes dans une même voiture. Si nécessaire, porter des masques et favoriser le placement de la 2ème personne à l'arrière de la voiture afin de respecter les mesures de distanciation
- vi. Restauration : Privilégier les repas achetés en commerce et limiter les repas dans les locaux de restauration des clients
- vii. Hôtel lorsque possible et nécessaire (s'assurer de la disponibilité d'hébergements en chambre individuelle et de la possibilité de restauration dans des conditions qui respectent les conditions sanitaires)

c. Réunions chez les clients

- i. Se laver les mains avant et après la réunion, et après chaque sortie de salle de réunion et le plus régulièrement possible
- ii. Demander au client d'aérer la pièce en début de réunion et régulièrement
- iii. Laisser les portes ouvertes (dans la mesure du possible)
- iv. Laisser 1 ou 2 chaises entre chaque participant
- v. Ne pas partager le matériel
- vi. Limiter le nombre de participants
- vii. Nettoyer avec les lingettes les surfaces contact au début de la réunion (accoudoirs de la chaise, table)

- viii. Limiter le nombre de participants lors des visites de site au strict minimum. Privilégier les visites des installations extérieures. Respecter les mesures de distanciation et porter le masque

d. Formations

- i. Privilégier les formations à distance, y compris après le 1/06/2020
- ii. S'assurer au préalable de l'intervention du respect des distances entre les participants et le participants et vous
- iii. Appliquer les mesures édictées pour les réunions

3. Matériel de base et règles d'hygiène corporelle (FR et CH)

Chaque collaborateur est équipé pour ses déplacements professionnels de plusieurs masques et paires de gant, de lunettes de protection, de lingettes désinfectantes et de gel hydroalcoolique en quantité suffisante.

a. Masque et lunettes de protection

Les masques grand public et les lunettes doivent être portés lorsque les mesures de distanciation ne pourront pas être respectées.

b. Lavages des mains

- i. Lavage approfondi et fréquent des mains à l'eau et au savon liquide, a minima en début de journée, à chaque changement de tâche, et toutes les 2 heures en cas de port non permanent des gants, après contact impromptu avec d'autres personnes ou port d'objets récemment manipulés par d'autres personnes.
- ii. Séchage avec essuie-mains en papier à usage unique. Se laver les mains avant de boire, manger et fumer ; si les mains sont visiblement propres, en utilisant une solution hydroalcoolique

4. Self Check

1. Pensez-vous avoir ou avoir eu de la fièvre ces derniers jours (frissons, sueurs) ?
2. Avez-vous des courbatures ?
3. Depuis ces derniers jours, avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux habituelle ?
4. Ces derniers jours, avez-vous noté une forte diminution ou perte de votre goût ou de votre odorat ?
5. Ces derniers jours, avez-vous eu mal à la gorge ?
6. Ces dernières 24 heures, avez-vous eu de la diarrhée ? (avec au moins 3 selles molles)
7. Ces derniers jours, ressentez-vous une fatigue inhabituelle ?
8. Dans les dernières 24 heures, avez-vous noté un manque de souffle INHABITUEL lorsque vous parlez ou faites un petit effort ?